Cap excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CONTRAT DE VILLE
DE CAP EXCELLENCE
2015 • 2022

RU CAP

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

APPEL À PROJETS

DU CONTRAT DE VILLE DE CAP EXCELLENCE

2022

DATE LIMITE DE DÉPÔT

31 JANVIER 2022

NOTE DE CADRAGE

ATTENTION

Pour répondre à l'appel à projets 2022, vous devez prendre contact avec le Service Politique de la Ville et projets de quartiers de Cap Excellence
Contact téléphonique : 06 90 54 23 34

SOMMAIRE

3 PRÉSENTATION DU CONTRAT DE VILLE DE CAP EXCELLENCE

8 FICHES QUARTIERS QPV

9 QUARTIER VIEUX-BOURG/ LES LAURIERS
12 QUARTIER BOISSARD-MORNE FLORY
14 QUARTIER GRAND-CAMP
17 QUARTIER CHEMIN NEUF / CARENAGE
19 QUARTIER RAIZET / COUR CHARNEAU
21 QUARTIER MORTENOL

23 LES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE

26 LES CONTACTS CLÉS

LE CONTRAT DE VILLE DE CAP EXCELLENCE 2015-2022

Le contrat de ville de la communauté d'agglomération Cap Excellence, élaboré en 2015, a été prorogé jusqu'en 2022 dans le cadre d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques document construit de manière partenariale entre l'État et les collectivités. Il couvre 7 quartiers prioritaires (QPV).

Le contrat de ville de Cap Excellence repose sur :

- Un ensemble d'axes stratégiques et objectifs opérationnels organisés selon les trois piliers du contrat de ville et leurs thématiques, qui concernent l'ensemble des territoires en politique de la ville ;

- Une approche par quartier qui fait état d'éléments de contexte issus des différents diagnostics établis et de priorités spécifiques par quartier (QPV) classées par pilier

Ces deux entrées constituent en quelque sorte la feuille de route du contrat de ville qui est également attentif à des objectifs transversaux : égalité femme-homme, jeunesse et lutte contre les discriminations, dont il est attendu que les actions proposées tiennent aussi compte. Cette double approche, thématique et territoriale, est celle des appels à projets depuis 2016.

Depuis presque 2 ans, les QPV ont été marqués par la crise sanitaire et les confinements successifs. Cette crise a mis en exergue et creusé des inégalités dans ces quartiers avec des conséquences économiques, sanitaires et sociales qui ont frappé plus durement une population fragilisée. En revanche, elle a aussi mis en lumière la solidarité et l'entraide en situation d'urgence.

La crise sociale qui frappe actuellement la Guadeloupe et singulièrement le territoire de Cap Excellence, interpelle les pouvoirs publics sur la nécessité d'agir d'urgence et d'investir durablement pour offrir des perspectives d'avenir aux habitants des quartiers sur des sujets tels que l'insertion professionnelle et sociale, le cadre de vie, etc…

Dans la perspective de l'année 2022, il convient de décupler les actions entreprises pour répondre aux besoins qui n'ont pas été couverts. Certaines difficultés des habitants persistent en effet, voire se sont accrues : précarité, chômage, problématiques de santé, isolement, rupture du lien social…

La conduite du contrat de ville de Cap Excellence pour la période 2021 – 2022 est placée sous l'angle des projets de quartier.

Concevoir « le bon projet au bon endroit » implique d'avoir une connaissance plus approfondie des acteurs de terrain (services des villes, opérateurs) pour dégager des priorités partagées et pour favoriser une plus grande transversalité entre les différents piliers du contrat de ville, entre opérateurs et entre partenaires.

Cette perspective va engager le contrat de ville dans une affirmation plus soutenue de l'articulation entre l'urbain, l'économique et le social au niveau de chaque quartier et de chaque commune, en dépassant la seule logique de « rattrapage » pour s'engager dans des projets de territoires.

Dans la programmation 2022, la démarche de projets de quartier se poursuit. Les opérateurs sont donc invités à s'inscrire dans une démarche allant dans le sens de la définition de projets de quartier.

La démarche de projets de quartier concerne, tous les quartiers prioritaires et les quartiers de veille active :

- A partir des diagnostics de chacun des quartiers, préciser les enjeux permettant de définir des priorités
- Explorer ensemble les actions qui seraient le plus à même de répondre ainsi à ces priorités, dans une transversalité renforcée.

De manière complémentaire à ces perspectives, l'appel à projets 2022 vise à faciliter la tâche des opérateurs pour leur montage de projet. Il s'agit d'amener l'équipe du contrat de ville de Cap Excellence à établir le lien avec différents partenaires ayant du financement de droit commun mobilisable, de façon à l'orienter pour :

- Abonder le financement des actions pluriannuelles, sans que le porteur de projet n'ait besoin de faire une démarche supplémentaire autre que celle de déposer son dossier au contrat de ville dans les limites

- Examiner la possibilité d'un co-financement pour toute action s'inscrivant dans une convergence entre piliers ou entre différents objectifs d'un même pilier et référée à une spécificité de quartier (inscription dans un projet de quartier).

- La programmation porte deux types de projets :
  - les projets en CPO (Convention Pluriannuelle d'Objectif) dont la liste de 90 projets a déjà été validée pour la période 2020 / 2022 (pas d'autres projets CPO en 2022)
  - Les projets annuels : les projets validés uniquement pour l'année 2022

ÉCHELLES TERRITORIALES DES PROJETS & LES QUARTIERS CIBLES QPV ET QVA

QVA LES ÉCHELLES TERRITORIALES

AGGLOMÉRATION	INTERCOMMNUALITÉ	PROXIMITÉ
Les projets concernent les trois villes membres de Cap Excellence	Les projets concernent deux des trois villes membres de Cap Excellence	Les projets concernent une seule des villes membres de Cap Excellence

LES QUARTIERS PRIORITAIRES

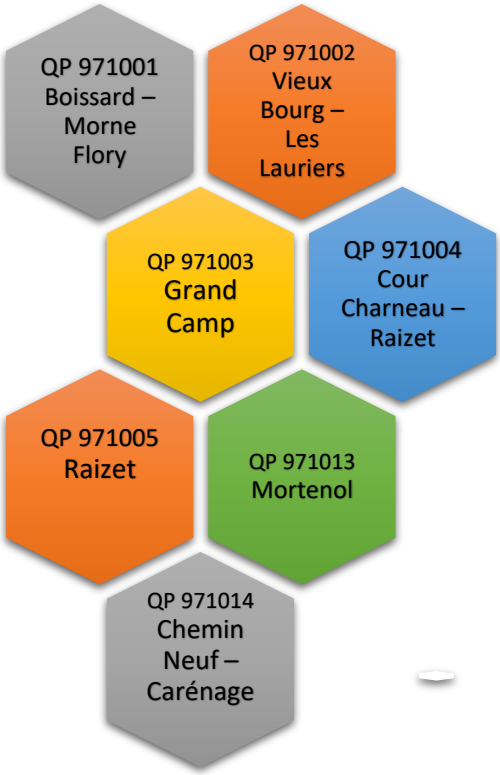

LES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE

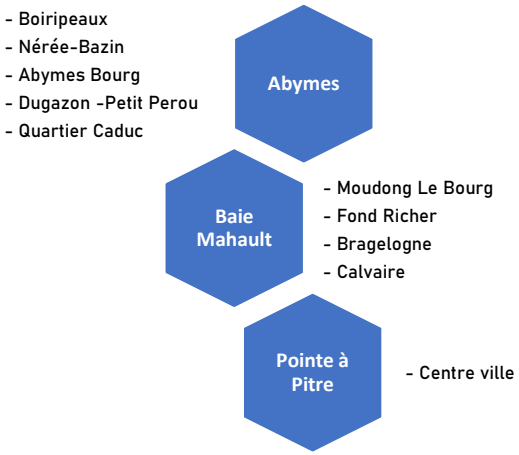

La présente note de cadrage, pose les objectifs pour l'année 2022 et la méthodologie du projet de territoire pour chaque quartier, puis les objectifs par thématique.

Les projets présentés en réponse à l'appel à projets devront impérativement apporter des réponses précises aux problématiques des quartiers dont les périmètres sont ici rappelés.

Les QVA (Quartiers de veille active) pourront faire l'objet d'un accompagnement spécifique de projet et pourront mobiliser des financements sur les crédits de droit commun des signataires du contrat 2015-2022.

Carte des quartiers prioritaires du territoire de Cap Excellence

LA DÉMARCHE DE PROJETS DE QUARTIER

« Un projet de quartier peut être défini comme un projet bâti pour un quartier identifié, par les acteurs locaux et complémentaires, à partir des besoins repérés, et qui combine chaque réponse individuelle et collective pour construire un projet pour les habitants »

L'aboutissement de la démarche contrat de ville réside dans l'élaboration de « projets de quartier » qui définissent à l'échelle la plus fine (QPV et QVA) :

- Les principales réalisations et les ressources du quartier, Les enjeux (forces/faiblesses) du périmètre identifié,
- Les actions prioritaires, à développer ou à pérenniser, à inscrire dans la programmation du contrat de ville.

Ainsi, les projets de quartiers doivent permettre une déclinaison fine de la programmation du contrat de ville au regard des enjeux de chaque quartier, des précédentes réalisations et des acteurs en présence. Il s'agit d'une dynamique :

- Partenariale, reposant sur l'association des partenaires locaux et notamment des habitants des quartiers, représentés par l'intermédiaire des huit conseils citoyens du contrat de ville.
- Intégrée, s'inscrivant dans le cadre fixé par le contrat de ville et défini au niveau d'agglomération.
- Évolutive, via une actualisation à minima annuelle des priorités d'actions par quartier, en fonction de l'évolution du contexte territorial et des enjeux repérés par les acteurs locaux.

L'élaboration des « projets de quartier » représente une priorité permanente de la démarche de projet du contrat de ville. Elle doit permettre :

- De structurer et d'organiser le partenariat local ;
- De favoriser l'appropriation du nouveau contrat de ville par l'ensemble des acteurs ;
- De développer de nouveaux modes de travail reposant sur un suivi en continu des projets et une coordination des actions conduites au bénéfice des quartiers.

LE DROIT COMMUN L'ANIMATION DES QUARTIERS ET DE LA VIE SOCIALE

Les villes des Abymes, Baie-Mahault et Pointe à Pitre dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale (CGT) signée avec la CAF de la Guadeloupe se sont engagées dans une démarche pour renforcer l'efficacité des actions mises en place en direction des habitants. Ces actions concernent la petite enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, le logement, la prise en compte de l'handicap.
Ce droit commun des villes dans les quartiers s'appuie sur le tissu associatif de proximité.

L'animation de vie sociale donne lieu notamment à la mise en place de structures telles que les Centres Sociaux et Espace de Vie Sociale.

Les projets de quartiers et des actions qui y sont intégrées devront prendre appui autant que possible sur ces équipements structurants.

Les centres sociaux

Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, les centres sociaux développent un projet d'animation globale. L'objectif général est de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Les espaces de vie sociale

Gérés exclusivement par des associations locales, sont implantés sur des territoires dépourvus d'équipements d'animation de la vie locale et / ou isolés. Ils ont pour vocation à renforcer les liens sociaux, familiaux et les solidarités de voisinage, à coordonner et à encourager les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

LA PARTICIPATION DES HABITANTS ET LES CONSEILS CITOYENS AU CŒUR DU PROJET DE QUARTIER

Le « vivre ensemble » repose sur la connaissance et le respect des principes de la République, des droits et des devoirs qui leur sont attachés.

Dans les quartiers populaires, compte tenu des phénomènes d'exclusion vécus par les habitants, un effort particulier doit être mené pour renforcer la cohésion sociale et promouvoir les initiatives citoyennes.

Au titre de la cohésion sociale, le Contrat de Ville de la communauté d'agglomération CAP Excellence entend permettre l'affirmation d'une politique de solidarité ciblant les publics les plus marginalisés et marqués par des difficultés sociales fortes.

En 2017, les conseils citoyens ont été installés au cœur de la vie locale des quartiers prioritaires, comme l'exigeait la loi du 21 Février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, qui a inscrit le principe de co-construction des projets avec les habitants et les acteurs locaux.

Aujourd'hui, les conseillers vont pouvoir participer activement à la dynamique d'échanges autour du projet de territoire. Ils ont pour mission de :

- Représenter les habitants dans toutes les instances de pilotage des contrats de ville et du nouveau programme de renouvellement urbain ;
- Faciliter la communication entre les différents acteurs du quartier ;
- Relayer les informations entre les institutions et les habitants ;
- Garantir la place des habitants dans le projet de territoire,
- Créer un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des locaux mieux repérer.

2022 ANNÉE D'ÉVALUATION DU CONTRAT DE VILLE

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine votée en 2014 rend obligatoire l'évaluation du Contrat de Ville.

L'évaluation des contrats de ville a vocation, d'une part, à rendre compte de la mise en œuvre et des résultats du programme d'actions et, d'autre part, à apprécier le fonctionnement et l'impact du contrat. Par ailleurs, elle doit permettre de considérer la mise en œuvre du processus de co-construction via, notamment, la mise en place des conseils citoyens.

L'évaluation du Contrat de Ville de Cap Excellence, interviendra à la fin du contrat.

CRITÈRES D'ELLIGIBILITE DES PROJETS

Les projets peuvent être portés par toute structure dont les statuts sont en adéquation avec les finalités du présent appel à projets.

- Les projets proposés doivent répondre prioritairement aux critères suivants :
- S'inscrire dans les objectifs thématiques de l'appel à projets 2022
- S'inscrire dans les objectifs des fiches de projets de quartier
- S'adresser à minima aux publics des quartiers prioritaires de l'agglomération Cap Excellence
- S'inscrire dans le projet global porté par les partenaires du contrat de ville au profit de chaque quartier.

A CELA S'AJOUTE : L'ANALYSE DU PROJET AU REGARD :

- Du caractère d'innovation et d'expérimentation du projet ;
- De la complémentarité et la cohérence du projet par rapport aux actions existantes ;
- Des modalités d'association et de participation du public concerné par le projet ;
- De l'adéquation du projet à un diagnostic local ;
- De l'adéquation des moyens aux objectifs du projet : les qualifications professionnelles des agents, le rayonnement partenarial, la faisabilité financière.
- De la pertinence des critères de suivi et d'évaluation du projet au travers d'indicateurs mesurables et quantifiables ;

MAIS AUSSI L'ÉVALUATION DE L'OPÉRATEUR AU REGARD DE :

- La réalité de sa vie associative, Sa solidité financière ;
- La mobilisation et la recherche de moyens de droit commun et d'une capacité d'autofinancement en complémentarité des crédits spécifiques sollicités ;

LA MISE EN PLACE D'UNE PROGRAMMATION AXÉE SUR DES PROJETS DE QUARTIER

Cette démarche à laquelle vous allez être pleinement associés, va se décliner en 3 grandes étapes :

1-Travail préparatoire avec les services de la commune et l'équipe politique de la ville de Cap Excellence pour :

- Approfondir les éléments de diagnostic en s'appuyant sur l'expérience et la stratégie des professionnels des institutions partenaires du contrat de ville et des opérateurs associatifs ayant fait leurs preuves
- Tirer le bilan des actions réalisées dans la programmation 2020 sur ce quartier au regard de leurs effets, leur transversalité thématique et leur transversalité entre acteurs
- Identifier les différentes instances, agissant ou donnant les moyens d'agir dans le quartier, sur chacun des trois piliers
- Partager le point de vue selon lequel le contrat de ville peut être un appui à la construction d'un projet de quartier
- Préciser les enjeux et priorités d'action au regard des formulations des axes stratégiques et objectifs opérationnels du contrat de ville revus dans le cadre de l'évaluation
- Identifier les actions de droit commun (ou spécifiques hors politique de la ville) mobilisées ou à mobiliser dans les trois piliers : cadre de vie, développement économique et emploi, et cohésion sociale
- Préciser les champs d'action pour l'intervention d'opérateurs dans le cadre de l'appel à projets.

2-Rédaction d'un document de travail esquissant le projet de quartier sur la base des éléments issus de la réunion avec les services de la commune et l'équipe politique de la ville de Cap Excellence :

- Éléments clefs du contexte
- Enjeux et priorités d'action se référant aux axes stratégiques retenus en phase préparatoire
- Implications en termes de choix et de construction des actions à mener

3-Réunion de travail avec les référents politiques de la ville de la commune et le référent territorial de l'équipe politique de la ville de Cap Excellence et les opérateurs pour :

- Partager et ajuster le projet de quartier
- Identifier les actions potentielles
- Explorer les possibilités de transversalité

FICHES QUARTIERS QPV

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS PRIORITAIRES PAR QUARTIER (QPV)

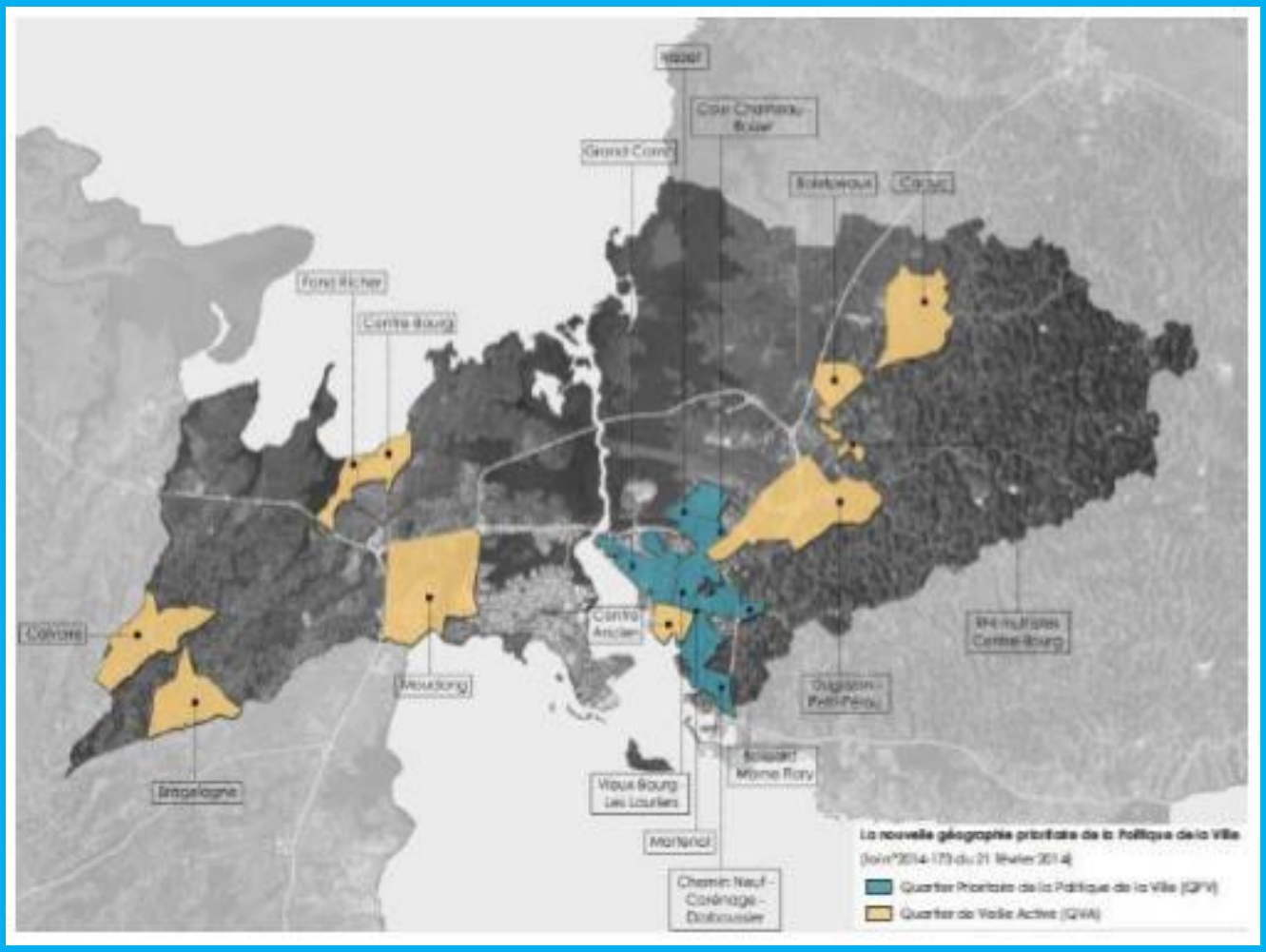

Les QPV en bleu, et les QVA en marron du contrat de ville 2015-2022 de Cap Excellence
(Carte tirée du protocole de préfiguration du NPNRU)

FICHE QUARTIER : VIEUX-BOURG / LES LAURIERS
(CŒUR D'AGGLOMERATION)

CONTEXTE & ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC POUR LE PROJET DE QUARTIER

Le QPV Vieux Bourg-Les Lauriers, est situé à cheval des communes des Abymes et de Pointe-à-Pitre, au centre de l'agglomération et est composé de cinq secteurs aux histoires et caractéristiques distinctes :
Vieux Bourg, la cour Montbruno, le Morne Fléret. Au centre du QPV se situe le secteur Assainissement et enfin, le secteur occupé par les résidences des Lauriers.
Au global, le QPV compte environ 2 260 logements, en majorité collectifs (70%) et locatifs (74% de locataires). Cependant, les enjeux sont bien distincts selon les cinq secteurs qui le composent :
Dans les secteurs de Vieux-Bourg, Morne Fléret et Cour Montbruno, les problématiques d'insalubrité sont très prégnantes, accentuées par la difficile accessibilité des sites due à une trame viaire peu développée, à un réseau d'assainissement défaillant et à la topographie vallonnée pour Morne Fléret. Ainsi, à Vieux-Bourg et Cour Montbruno, les inondations sont fréquentes et les habitations, non équipées pour y faire face. Ces secteurs sont occupés par des cases traditionnelles construites autour du lakou.
Sur le secteur Assainissement, l'habitat, majoritairement composé de bâtiments mitoyens de type R+2, est de qualité hétérogène, ne répond pas aux normes sismiques et donne sur des espaces publics dégradés. De nombreuses dents creuses y sont présentes.
Aux Lauriers, le patrimoine SIKOA a bénéficié d'une réhabilitation lourde dans le passé mais les espaces publics sont peu qualitatifs. La cour intérieure de la résidence est très peu investie par les habitants et les logements dégradés

Sous Quartiers	Éléments de Diagnostic
Vieux-Bourg Morne Fleret Cour Montbruno Cour Popotte	Attractivité, logement et dynamiques résidentielles ▪ Un attachement au quartier pour les plus anciens et une envie de quitter le quartier pour ceux qui y vivent par nécessité et non par choix ▪ Une dégradation et une indécence indéniables des logements pour certains auto-construits ▪ Un projet de rénovation urbaine vecteurs d'espoirs Cadre de vie, services et équipements publics ▪ Un quartier disposant d'une position stratégique en centre d'agglomération et à proximité de commerces et services ▪ Une absence d'équipements structurants et d'espaces de vie sociale ▪ Une insécurité majeure Besoins sociaux, vie sociale et citoyenne ▪ Une précarité endémique ▪ Une jeunesse en errance ▪ Des personnes âgées et isolées
Assainissement	Attractivité, logement et dynamiques résidentielles ▪ Un quartier anciennement très dynamique, ayant perdu son attractivité à cause d'un manque d'entretien et d'insécurité ▪ Un habitat en partie mal entretenu, de nombreuses dents creuses et de maisons abandonnées ▪ L'installation progressive de ménages plus démunies, d'origine étrangère, en location Cadre de vie, services et équipements publics ▪ Un quartier à cheval sur deux communes, une situation qui rend complexe l'identification des responsabilités en termes d'entretien ▪ Des problématiques de gestion courante importantes, aggravée par la présence de dents creuses et habitat à l'abandon ▪ De nombreux commerces et services mais une perte d'attractivité pour certains professionnels Besoins sociaux, vie sociale et citoyenne ▪ Une population étrangère démunie et une cohabitation difficile avec les habitants historiques du quartier ▪ De nombreuses personnes âgées isolées ▪ Un centre d'accueil pour personnes en errance dont la localisation interpelle les habitants ▪ Peu d'associations et une vie citoyenne à l'arrêt

Les Lauriers	Attractivité, logement et dynamiques résidentielles ▪ Des résidences vétustes ▪ Un projet de démolition-reconstruction ▪ Des relogements qui devront se faire en réponse aux choix et aux capacités financières des ménages Cadre de vie, services et équipements publics ▪ Une maison de quartier et des associations actives ▪ Un quartier plutôt bien fourni en équipements, services, commerces et artisans ▪ Une gestion urbaine et sociale plutôt efficace Besoins sociaux, vie sociale et citoyenne ▪ Un quartier qui s'est apaisé du point de vue de l'insécurité et de la délinquance ▪ Des difficultés en termes d'accompagnement à la parentalité et de soutien à la jeunesse ▪ Des personnes âgées isolées et précaires peu accompagnées

Équipements structurants sur le QPV Vieux-Bourg / Les Lauriers

Relais Territorial Lacroix (Ville)
05 90 83 11 07
hfl@ville-des-abymes.fr

Centre Social Céméa / Coeur d'Agglomération
06 90 80 90 00
chantal.brelle@cemea-guadeloupe.org

- For'acc
05 90 28 09 88
association.foracc@gmail.com

- Maison de Quartier Laurier Webbe
05 90 89 99 27
mqlw@wanadoo.fr

ENJEUX POUR LE QUARTIER (CŒUR D'AGGLOMÉRATION)

Ce quartier constitue avec la cour Charneau, le cœur d'agglomération cible premier du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain. Il s'agit d'accompagner les habitants et les acteurs locaux dans leur mobilisation à toutes les étapes de ce projet urbain. Une attention particulière sera portée aux associations localisées sur le quartier, et au renforcement de l'animation sociale du quartier en prenant appui sur les structures à faire labeliser dans les dispositifs de la CAF, améliorer les interventions en matière d'accompagnement des publics vers leur insertion sociale et professionnelle notamment les jeunes.

OBJECTIFS PRIORITAIRES PAR AXE THÉMATIQUE DU CONTRAT DE VILLE

Éducation & réussite éducative

Proposer des actions d'accompagnement aux jeunes confrontés à l'exclusion scolaire

Proposer et accompagner les jeunes vers une offre de formation et de loisirs (actions hors temps scolaire pour un public 3/17 ans) en s'appuyant notamment sur le droit commun

Proposer aux parents des actions de soutien à la parentalité en lien avec le centre social et les EVS notamment.

Sport & culture

Proposer une offre diversifiée d'activités culturelles et sportives aux habitants

Améliorer l'accessibilité des équipements sportifs et culturels pour les publics éloignés

Proposer des actions valorisant les créations culturelles émanant du quartier

Lutte contre la grande exclusion et marginalisation

Conforter les approches en direction des publics en grande précarité en proposant des actions d'aller vers et d'accompagnement social en complémentarité avec les dispositifs de droit commun

Citoyenneté & participation citoyenne

Renforcer la citoyenneté par la pédagogie des valeurs de la république

Conforter la participation des habitants dans les projets de quartier

Favoriser l'accueil des jeunes volontaires au sein des structures de proximité

Santé et accès aux soins

Proposer des actions de prévention santé (information, sensibilisation et dépistage) tout public en s'appuyant sur les équipements structurants du quartier : Centre Social, EVS, etc.

Conforter la démarche sport-santé en proposant des actions sur cette thématique

Proposer des actions autour de la santé mentale et de prévention des conduites à risque notamment chez les jeunes en notamment avec lien avec le CLSM

Prévention de la délinquance

Mettre en place des actions de prévention des actes d'incivilité et de délinquance

Favoriser des liens police/ population à travers des manifestations inter associations

Mettre en place des actions de prévention des conduites délictuelles et addictives en direction des jeunes (en lien avec l'Atelier Santé Ville)

Proposer des actions favorisant l'intégration et l'implication des populations étrangères.

Développement économique

Développer l'économie du quartier à travers la création d'activités et l'essor de l'économie sociale et solidaire

Proposer un accompagnement aux porteurs d'activité d existant sur le quartier

Proposer un accompagnement visant à la régularisation d'activités informelles

Emploi Insertion & Formation

Développer des actions de proximité s'inscrivant dans une démarche de parcours individualisés qui permettent la levée des freins et le développement de l'autonomie et l'employabilité, en amont des processus de recrutement et en complémentarité des dispositifs de droit commun PLIE notamment

Proposer des actions orientées vers les publics jeunes pour le nettoyage, embellissement et aménagement

Proposer un accompagnement des personnes dans leurs démarches permettant la régularisation de leur situation

Dans le cadre de la programmation NPNRU organiser des chantiers d'insertion sur la démolition et la construction

Désenclavement, transport & mobilité

Proposer des actions de sensibilisation des habitants du quartier aux modes de déplacements doux

Renforcer les formations relatives aux métiers liés à la mobilité

Cadre de vie et renouvellement urbain

Proposer des actions favorisant l'amélioration du cadre de vie (ex : sensibilisation au tri des déchets, gestion des encombrants…)

Proposer des actions visant à accroître le sentiment de sécurité publique et de tranquillité résidentielle

FICHE QUARTIER : BOISSARD-MORNE FLORY

CONTEXTE & ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC POUR LE PROJET DE QUARTIER

Le QPV Boissard Morne Flory est situé immédiatement à l'est du cœur d'agglomération, entièrement sur la commune des Abymes. La population du QPV est de 4 138 habitants en 2017. La topographie du QPV est vallonnée, caractérisée par de nombreux mornes qui marquent le début de la région des grands fonds de Grande-Terre (à l'exception du quartier Sonis, objet d'une RHI).
Le quartier politique de la ville est une agrégation quelque peu innaturelle de plusieurs quartiers vécus qui représentent des entités différentes. Entre la rocade et le Bd des Héros, se trouvent plusieurs quartiers aux formes d'habitat bien distinctes : Sonis, un secteur d'habitat social récent, issu d'une RHI ; Lacroix et Morne Flory, à l'habitat social collectif et individuel vieillissant ; le Vieux Boissard, Terrain Sonis, Lafont et Morne Udol à l'habitat privé individuel de qualité hétérogène, mais en partie très dégradé. À l'est de la rocade, le quartier Chauvel est composé principalement de maisons individuelles privées de qualité moyenne à bonne, excepté quelques poches d'insalubrité. L'analyse qui suit tiendra compte de ces bassins de vie et rendra compte séparément du quartier Chauvel.
La population du QPV est en nette diminution depuis 2011 (-9,8%), notamment sur l'Iris Boissard Morne Flory (-15,5%). Comme dans les autres QPV, la population est jeune (40% de moins de 24 ans) et composée d'une part importante d'étrangers (14,3%, soit 3 points de plus que la moyenne des QPV). Les ménages sont majoritairement isolés ou monoparentaux (40% et 32% respectivement). Un tiers des habitants du QPV est au chômage, et les deux tiers des 18-24 ans sont déscolarisés. Ces constats cachent des enjeux sociaux différenciés selon les sous-secteurs :
Lacroix, Sonis et Morne Flory sont des quartiers jeunes, tandis que Boissard, Morne Udol, Lafont et Chauvel sont plutôt vieillissants.
Les communautés haïtiennes et dominiquaises se concentrent dans les quartiers de Boissard, Lafont et Sonis
Morne Udol est un secteur plutôt « cossu », tandis qu'à Lafont, Boissard et Chauvel se trouvent encore des poches d'insalubrité et de précarité importantes

Sous Quartiers	Éléments de Diagnostic
Sonis Boissard Lafont Morne Udol Morne Flory Lacroix	Attractivité, logement et dynamiques résidentielles ▪ Des habitants très attachés à leur lieu de vie, notamment dans les quartiers d'habitat privé individuel (Boissard, Lafont, Morne Udol) ▪ Des quartiers qui se vivent comme des entités bien distinctes ▪ Un manque de communication autour de la démarche de RHI qui exaspère les habitants des quartiers concernés Cadre de vie, services et équipements publics ▪ De fortes problématiques relevant de la gestion urbaine de droit commun (ordures, assainissement, voirie) ▪ Quasiment aucun espace vert, des équipements sportifs délabrés, aucun espace de jeu pour les enfants ▪ Un équipement culturel majeur (CC Sonis) mais peu ouvert sur le quartier Besoins sociaux, vie sociale et citoyenne ▪ Une vie sociale qui s'organise manière informelle ▪ Une vie associative peu cohérente, peu coordonnée et qui ne répond pas suffisamment aux besoins des quartiers ▪ Un conseil citoyen à l'arrêt, un déficit de participation des habitants
Chauvel	Attractivité, logement et dynamiques résidentielles ▪ Un quartier hétérogène : une part importante d'habitat privé de qualité moyenne à bonne, mais aussi une copropriété dégradée et des cours d'habitat privé en partie insalubres ▪ Un attachement fort au quartier mais un sentiment de décrochage ▪ Un manque de communication sur un projet de route qui devait traverser le quartier et qui laisse les habitants dans l'attente Cadre de vie, services et équipements publics ▪ Des espaces verts pouvant être valorisés mais laissés vides ▪ Un déficit d'équipements sportifs et d'espaces de jeu pour les enfants* ▪ Un quartier ne comptant aucun service et équipement publics, hormis l'école primaire Besoins sociaux, vie sociale et citoyenne ▪ L'absence d'un espace de vie sociale pour structurer la mobilisation des habitants et des associations ▪ Une vie associative polarisée sur le carnaval, peu d'autres associations ▪ Une vie citoyenne à l'arrêt

Équipements structurants sur le QPV Boissard / Morne Flory

Maison France Service
(Ville)

Relais Territorial Lacroix
05 90 83 11 07
hfl@ville-des-abymes.fr

Centre social Lacroix

- AJTS
05 90 59 53 80
rodriguegift1970@gmail.com

- Fair +
05 90 46 48 35
assos.fairplus@gmail.com

- Fromager
05 90 21 22 71
j-l.pier@orange.fr

ENJEUX POUR LE QUARTIER (Cf. Contrat de ville)

La réhabilitation de l'habitat insalubre (RHI toujours en cours) avec un volet gestion urbaine de proximité à consolider. Le commerce de proximité doit faire l'objet d'une attention particulière car de nombreux locaux en pied d'immeuble restent vides. Démarche de régie de quartier sur l'ensemble de ce secteur doit être lancée dès cette année 2019. L'enjeu de l'animation de la vie sociale et les actions de prévention de la délinquance et de la tranquillité publique en mobilisant le tissu associatif et les bailleurs de manière complémentaire.

OBJECTIFS PRIORITAIRES PAR AXE THÉMATIQUE DU CONTRAT DE VILLE

Éducation & réussite éducative

Proposer des actions d'accompagnement aux jeunes confrontés à l'exclusion scolaire

Proposer et accompagner les jeunes vers une offre de formation et de loisirs en s'appuyant notamment sur le droit commun

Proposer aux parents des actions de soutien à la parentalité en lien avec le centre social et les EVS notamment.

Sport & Culture

Proposer une offre diversifiée d'activités culturelles et sportives aux habitants

Améliorer l'accessibilité des équipements sportifs et culturels pour les publics éloignés

Proposer des actions valorisant les créations culturelles émanant du quartier

Lutte contre la grande exclusion & La marginalisation

Conforter les approches en direction des publics en grande précarité en proposant des actions d'aller vers et d'accompagnement social en complémentarité avec les dispositifs de droit commun

Citoyenneté & participation citoyenne

Renforcer la citoyenneté par la pédagogie des valeurs de la république

Conforter la participation des habitants dans les projets de quartier

Favoriser l'accueil des jeunes volontaires au sein des structures de proximité

Santé & Accès aux soins

Proposer des actions de prévention santé tout public et toutes thématiques (informations, dépistages) en prenant appui sur les équipements structurants sur le quartier.

Proposer des actions de prévention en matière d'addiction et de santé mentale en lien avec le CLSM de Cap Excellence

Prévention de la délinquance

Repérer les jeunes inactifs, les mobiliser et les orienter vers les programmes d'action

Proposer des actions innovantes afin de lutter contre l'oisiveté et les comportements déviants et contribuer à la tranquillité publique.

Développement économique

Développer l'économie des quartiers à travers la création d'activités et l'essor de l'économie sociale et solidaire

Proposer un accompagnement aux porteurs d'activité existant sur le quartier

Proposer des actions visant le développement de service d'aide à la personne

Emploi Insertion & Formation

Développer des actions permettant la levée des freins et le développement de l'autonomie et l'employabilité, en amont des processus de recrutement et en complémentarité des dispositifs de droit commun (PLIE)

Proposer des actions sur un partenariat avec les bailleurs sociaux sur le nettoyage et l'embellissement des espaces communs des quartiers et visant la mise en valeur d'un terrain d'espace de loisir

Désenclavement, transport & mobilité

Développer la sensibilisation des habitants des quartiers aux modes de déplacements doux

Renforcer les formations relatives aux métiers liés à la mobilité

Cadre de vie et renouvellement urbain

Proposer des actions favorisant l'amélioration du cadre de vie (ex : sensibilisation au tri des déchets, gestion des encombrants…)

Favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants

Accroître le sentiment de sécurité publique et de tranquillité résidentielle

FICHE QUARTIER : GRAND-CAMP

CONTEXTE & ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC POUR LE PROJET DE QUARTIER

Il ne faut pas confondre le QPV Grand Camp et le quartier Grand Camp. En effet, Grand Camp désigne un secteur du QPV Grand Camp aux Abymes. Le QPV est plus large et réunit 3 IRIS des Abymes (Grand Camp Ouest, Grand Camp Nord, et Grand Camp Sud-Est) et 3 IRIS de Pointe-à-Pitre (Rivière Salée, Lauricisque-ZA Bergevin et Henri IV). Les statistiques sont effectuées sur cette base. La fiche dissocie par la suite les parties Abymes et Pointe-à-Pitre.

D'une superficie de 110 hectares, le quartier prioritaire Grand Camp regroupe 11 037 habitants (2017). Sa population est plutôt jeune, bien que vieillissante. Elle décline ces dernières années. En effet, selon les IRIS, la population a baissé entre 1999 et 2016 de 12% (Rivière Salée) à 56,5% (Grand Camp Sud Est).

Les indicateurs socio-économiques du QPV montrent la fragilité de sa population : entre 34 et 48% de demandeurs d'emploi selon les IRIS (contre 39,7% au niveau de l'ensemble des quartiers prioritaires de l'agglomération Cap Excellence) ; 48% de personnes isolées (proches des 45,7% en moyenne à l'échelle de tous les QPV de l'agglomération) ; une part importante de familles nombreuses (14% de familles avec plus de 3 enfants) ; 32% de familles monoparentales (proches des 30,9% à l'échelle des quartiers prioritaires de l'agglomération).

Une forte vacance caractérise ce secteur composé à 78% de logements sociaux (62% pour les données INSEE à l'IRIS). La vacance touche particulièrement les quartiers de l'Ouest (30% de logements vacants contre 16,4% à l'échelle des QPV de l'agglomération) et du Nord (21% de logements vacants) aux Abymes. 2,4% des logements sont des habitations de fortune et 3,2% des résidences principales n'ont pas de bain/douche (1% d'habitations de fortunes et de cases traditionnelles à l'échelle des IRIS).

Le QPV Grand Camp a été transformé par le PNRU et le NPNRU doit permettre d'achever cette transformation urbaine, économique et sociale d'ampleur. Le secteur Henri IV-Bergevin-Chanzy est en rénovation depuis 2006 au titre de la RUPAP. Le secteur Grand Camp l'est depuis 2009 au titre de la RUZAB. L'achèvement de RUPAP et RUZAB est prévu pour 2022. De ce fait, en 2020, le QPV associe des constructions neuves (à Lauriscique, Grand Camp), des démolitions à venir (Tours Gabarre et Chanzy en cours), et des logements dégradés (en particulier à Grand Camp).

De nombreuses démolitions ont restructuré le quartier et amélioré son attractivité. Les opérations de rénovation doivent s'achever en 2022, parallèlement au lancement du NPNRU pour la cité Bergevin :

Sous Quartiers	Éléments de Diagnostic
Grand-Camp	Attractivité, logement et dynamiques résidentielles ▪ Une rénovation à achever et si possible rapidement pour répondre aux fortes attentes et à l'impatience justifiée des habitants ▪ Des relogements difficiles en raison de la fragilité sociale des ménages Cadre de vie, services et équipements publics ▪ Un manque significatif d'équipements, en particulier pour les enfants et les jeunes ▪ Des services publics et des commerces de proximité insuffisants ▪ Une gestion urbaine et sociale à renforcer Besoins sociaux, vie sociale et citoyenne ▪ Des actions et associations structurantes aux services des populations (jeunes, handicap, seniors) ▪ Des besoins sociaux que trop partiellement couverts ▪ Une participation des habitants à conforter
Lauricisque Henri IV Bergevin Chanzy	Attractivité, logement et dynamiques résidentielles ▪ Des opérations de rénovation urbaine qui transforment positivement les quartiers mais prennent trop de temps ▪ Des relogements mal vécus par une partie des habitants ▪ Un sentiment de ne pas être assez associé aux projets urbains Cadre de vie, services et équipements publics ▪ Des améliorations notables dans les quartiers rénovés, mais des difficultés qui persistent dans leurs quartiers hors RUPAP ▪ Un bon niveau d'équipements et services dont l'accessibilité est à renforcer ▪ Une gestion urbaine et sociale de proximité qui fait défaut et une délinquance à surveiller Besoins sociaux, vie sociale et citoyenne ▪ Des besoins sociaux liés à la précarité, la parentalité, la jeunesse et la prévention de la délinquance insuffisamment pris en compte ▪ Des associations structurantes qui ont besoin de davantage de coordination pour mieux travailler en complémentarité et en réponse aux besoins sociaux ▪ Une participation des habitants perfectible

Équipements structurants sur le QPV Grand-Camp

Maison France Service
(Ville)

Relais Territorial Grand Camp (Ville)
05 90 47 57 50
tfi@ville-des-abymes.fr

- Centre social Grand-Camp
- Centre Social LAPWENT
06 90 49 86 03
directeur.cslapwent@asso-accors.org

La Tyrolienne
05 90 91 81 37
ass.latyrolienne@orange.fr

ENJEUX POUR LE QUARTIER (Cf. Contrat de ville et PRU)

La continuité du projet de rénovation urbaine, qui transforme en profondeur la morphologie du quartier et les habitudes de vie des habitants. L'amélioration participative de la gestion urbaine de proximité, pour Faciliter le réinvestissement par la population des équipements sportifs de proximité. Sur ce grand quartier, accompagner la mise en place et conforter les équipements structurants : d'animation de la vie sociale (Centre social, EVS), Maison France Service.
La dynamique associative à travailler et à intégrer dans la démarche projet global de quartier.
Poursuivre le renouvellement urbain du quartier en répondant aux besoins en termes de logements et d'équipements, en cohérence avec le profil des habitants ; Mettre en sécurité l'ensemble des habitants et entendre les besoins en matière de cadre de vie ; Renforcer l'accompagnement et la sensibilisation sur les problématiques liées au logement et aux personnes âgées ; Conforter l'animation de la vie sociale dans la proximité des grandes résidences ; Appuyer l'articulation des réponses associatives au travers de la dynamique de collectif des associations ; Soutenir les réponses en matière d'insertion sociale et professionnelle des publics jeunes.

OBJECTIFS PRIORITAIRES PAR AXE THÉMATIQUE DU CONTRAT DE VILLE

Éducation & réussite éducative

Proposer des actions d'accompagnement aux jeunes confrontés à l'exclusion scolaire

Proposer et accompagner les jeunes vers une offre de formation et de loisirs en s'appuyant notamment sur le droit commun

Proposer aux parents des actions de soutien à la parentalité en lien avec le centre social et les EVS notamment.

Proposer des actions renforçant l'intégration des enfants porteur de handicap

Sport & Culture

Proposer une offre diversifiée d'activités culturelles et sportives aux habitants

Améliorer l'accessibilité des équipements sportifs et culturels pour les publics éloignés

Proposer des actions valorisant les créations culturelles émanant du quartier

Lutte contre la grande exclusion & La marginalisation

Conforter les approches en direction des publics en grande précarité en proposant des actions d'aller vers et d'accompagnement social en complémentarité avec les dispositifs de droit commun

Favoriser la mise en place d'actions visant à réduire l'isolement des personnes âgées

Citoyenneté & participation citoyenne

Renforcer la citoyenneté par la pédagogie des valeurs de la république

Conforter la participation des habitants dans les projets de quartier

Favoriser l'accueil des jeunes volontaires au sein des structures de proximité

Santé & Accès aux soins

Renforcer les actions de prévention santé (information, sensibilisation, dépistage) et l'accompagnement aux démarches de santé en s'appuyant sur les équipements structurants du quartier : centres sociaux, EVS

Proposer des actions de prévention santé mentale et de conduites à risque notamment (chez les jeunes en notamment) en lien avec le CLSM

Proposer des actions en direction des personnes âgées

Prévention de la délinquance

Déployer des actions de sensibilisation sur le phénomène de délinquance en lien avec les établissements scolaires.

Développer des actions favorisant l'intergénération et la cohésion sociale sur le quartier notamment en matière d'environnement

Développement économique

Développer l'économie des quartiers à travers la création d'activités et l'essor de l'économie sociale et solidaire

Soutenir le tissu économique déjà existant sur les quartiers

Emploi Insertion & Formation

Développer des actions de proximité s'inscrivant dans une démarche de parcours individualisés qui permettent la levée des freins et le développement de l'autonomie et l'employabilité, en amont des processus de recrutement et en complémentarité des dispositifs de droit commun (PLIE)

Faciliter l'accès à l'emploi des usagers en s'appuyant sur les actions participatives d'amélioration du cadre de vie : action de démolition, d'embellissement, de nettoyage et action de service d'aide à la personne

Favoriser la création d'ACI et conforter l'action de celles existant afin de mobiliser les associations pour le nettoyage, démolition en fonction des travaux du NPNRU

Proposer des services aux habitants allant vers l'économie sociale et solidaire.

Désenclavement, transport & mobilité

Développer les mobilités douces pour les dessertes des quartiers

Développer la sensibilisation des habitants des quartiers aux modes de déplacements

Renforcer les formations relatives aux métiers liés à la mobilité

Cadre de vie et renouvellement urbain

Favoriser la création et la mise en place de projets participant à l'amélioration du cadre de vie

Favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants

Accroître le sentiment de sécurité publique et de tranquillité résidentielle

FICHE QUARTIER : CHEMIN NEUF / CARENAGE

CONTEXTE & ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC POUR LE PROJET DE QUARTIER

D'une superficie de 106 hectares sur le versant Sud-Est de Cap Excellence à cheval entre Pointe-à-Pitre et les Abymes, le QPV Chemin Neuf – Carenage – Darboussier compte 5 373 habitants en 2017. Il s'étend sur trois Iris (« Chemin neuf Carénage Darboussier », « Morne La Loge Fond Laugier » et « Fond Logier Carenage Blanchard »), peuplés de 5 571 habitants en 2016. Les statistiques qui suivent sont réalisées sur la base de la population des Iris.

Ce quartier s'est développé sous l'influence de l'usine sucrière Darboussier, aujourd'hui fermée et partiellement détruite pour laisser place au centre culturel sur la mémoire de l'esclavage, le Mémorial ACTe. L'activité portuaire pointoise y est également structurante. Les habitants sont attachés à ce quartier où l'héritage patrimonial de l'époque coloniale côtoie l'habitat précaire et spontané. Le caractère historique du quartier constitue un enjeu de préservation et un enjeu identitaire et culturel fort.

Quartier très hétérogène, il se compose de diverses formes de bâti (habitat précaire, maisons individuelles en tôles et bois (souvent insalubres), logements sociaux collectifs dégradés pour les anciens ou nouvellement construits). L'habitat collectif est minoritaire (36% de logements collectifs). Les locataires sont légèrement majoritaires (58%) et le parc social est relativement élevé (27%, un taux bien moindre que pour d'autres QPV comme Grand Camp). La vacance (27%) est très importante.

La majorité de la population du quartier est en situation de très forte précarité (44% de chômage, contre 39,7% à l'échelle des QPV de Cap Excellence) et le Contrat de ville notait un « repli » de la population sur le quartier. La population se compose en majorité d'isolés (56% contre 45,7% en moyenne à l'échelle des quartiers prioritaires Cap Excellence) et compte de nombreuses familles monoparentales (21% contre 30,9% en moyenne à l'échelle des QPV de Cap Excellence).

Sous Quartiers	Éléments de Diagnostic
Carénage / Darboussier	Attractivité, logement et dynamiques résidentielles ▪ Un QPV dont les limites ne sont pas cohérentes pour les habitants ▪ Des opérations RHI à l'arrêt laissant des espaces vacants et laissant des habitants dans des logements insalubres. ▪ Des habitats spontanés non traités Cadre de vie, services et équipements publics ▪ Des conditions de vie précaires et indignes pour beaucoup ▪ Une gestion urbaine défaillante Besoins sociaux, vie sociale et citoyenne ▪ Beaucoup d'associations en sommeil ▪ Des problèmes de délinquances et d'insécurité majeure liés au trafic de drogues et à la prostitution ▪ Difficultés sociales très fortes : précarité, jeunesse en décrochage, problème de précarité ▪ Des tensions communautaires, un manque de participation et de concertation selon les habitants

Équipements structurants sur le QPV Chemin Neuf – Carénage

Relais Territorial

Relais Territorial Blanchard (Ville)
06 90 35 17 77
cpi@ville-des-abymes.fr

Centre Social

Centre Social Darboussier
05 90 89 56 58
acdbasket@orange.fr

ENJEUX POUR LE QUARTIER (Cf. Contrat de ville et Études préalables DU NPNRU)

Permettre le renouvellement du quartier dans son ensemble pour redonner une image d'entrée de ville attractive ; Mettre en valeur les éléments identitaires du patrimoine et les intégrer dans une réflexion d'aménagement d'ensemble ; Améliorer le rayonnement culturel du secteur par l'avancée des espaces publics à caractère culturel dans la ville ; Assurer la mutation de Zamia Carénage en un quartier ouvert et sécurisé ;

Favoriser l'animation urbaine des rues principales (Rue Raspail) jusqu'au rond-point de Blanchard ; Accompagner le projet éducatif territorial dans le cadre de la labélisation « Cité éducative », à partir de la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, et prendre appui sur la dynamique portée par les nouveaux espaces de vie sociale (ACD, La cour des Miracles) et/ou Centre Social pour conforter l'animation sociale du quartier dans le cadre d'u projet global.

OBJECTIFS PRIORITAIRES PAR AXE THÉMATIQUE DU CONTRAT DE VILLE

Éducation & réussite éducative

Proposer des actions d'accompagnement aux jeunes confrontés à l'exclusion scolaire

Proposer et accompagner les jeunes vers une offre de formation et de loisirs en s'appuyant notamment sur le droit commun

Proposer aux parents des actions de soutien à la parentalité en lien avec la Cité éducative, le centre social notamment.

Proposer des actions renforçant l'intégration des enfants porteur de handicap

Sport & Culture

Améliorer l'accessibilité des équipements sportifs et culturels

Favoriser l'accès aux publics éloignés

Lutte contre la grande exclusion & La marginalisation

Consolider la prévention et la lutte contre la grande précarité

Citoyenneté & participation citoyenne

Renforcer la citoyenneté par la pédagogie des valeurs de la république

Conforter la participation des habitants dans les projets de quartier

Favoriser l'accueil des jeunes volontaires au sein des structures de proximité

Santé & Accès aux soins

Conforter le travail d'information des publics sur l'offre accessible

Renforcer les actions de prévention santé (information, sensibilisation, dépistage) et l'accompagnement aux démarches de santé en s'appuyant sur les équipements structurants du quartier : centre social

Proposer des actions de prévention santé mentale et de conduites à risque notamment (chez les jeunes en notamment) en lien avec le CLSM

Prévention de la délinquance

Mettre en place des actions de sensibilisation et d'informations sur l'accès au droit

Actions de sensibilisation et d'information et d'intégration en termes de droits et devoirs des communautés.

Favoriser des rencontres interculturelles en lien avec des Associations locales telle le CORECA et la Maison Du Citoyen pointois

Veiller à préserver les droits des enfants des travailleurs du sexe

Développement économique

Développer l'économie des quartiers à travers la création d'activités et l'essor de l'économie sociale et solidaire

Soutenir le tissu économique déjà existant sur les quartiers

Emploi Insertion & Formation

Développer des actions de proximité s'inscrivant dans une démarche de parcours individualisés qui permettent la levée des freins et le développement de l'autonomie et l'employabilité, en amont des processus de recrutement et en complémentarité des dispositifs de droit commun

Développer des actions d'animations économiques autour des petits commerces alimentaires et des restaurants en concertation avec les entreprises et habitants afin de revaloriser l'image du quartier

Utiliser le nautisme comme levier d'insertion professionnelle

Création de Chantiers d'Insertion sur le patrimoine

Désenclavement, transport & mobilité

Développer les mobilités douces pour les dessertes des quartiers

Développer la sensibilisation des habitants des quartiers aux modes de déplacements

Renforcer les formations relatives aux métiers liés à la mobilité

Cadre de vie et renouvellement urbain

Favoriser la création et la mise en place de projets participant à l'amélioration du cadre de vie (ex : sensibilisation au tri des déchets, gestion des encombrants…)

Favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants

Accroître le sentiment de sécurité publique et de tranquillité résidentielle

FICHE QUARTIER : RAIZET / COUR CHARNEAU

CONTEXTE & ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC POUR LE PROJET DE QUARTIER

Les QPV Raizet et Cour Charneau-Raizet sont situés aux Abymes, à proximité immédiate de l'aéroport Pôle Caraïbes. Les deux QPV sont en position stratégique dans l'agglomération, et reliés aux deux principaux axes de circulation que sont la N1 et la N5.
Le QPV Raizet compte 2 350 habitants, et le QPV Cour Charneau-Raizet 2 680 habitants (population légale 2017).

Le QPV Cour Charneau-Raizet est composé en partie de résidences HLM SIG (partiellement privatisées) et en partie de cours traditionnelles d'habitat auto-construit – entre lesquelles se situe une copropriété privée dégradée (cf. schéma ci-dessous)
Pour plus de clarté, l'analyse sera réalisée en deux temps, mais ne suivra pas les contours des deux QPV :

Elle sera d'abord consacrée au quartier Raizet tel qu'aménagé historiquement par la SIG, incluant tout le QPV Raizet, et les deux résidences SIG qui font partie du QPV Cour Charneau-Raizet (Les Carbets et Les Esses).
Ensuite sera analysé le périmètre de projet du NPNRU et de la RHI dénommé « Capou-Ferrand », qui est entièrement inclus dans le QPV Cour Charneau-Raizet (Cour Capou, Charneau, Tony, Ferrand et Montella, et résidence les Hibiscus).
Ce secteur de projet est considéré par certains habitants comme faisant partie du grand quartier Raizet, d'autres (et notamment les habitants du Raizet côté SIG), considèrent qu'il s'agit d'entités bien distinctes.

Sous Quartiers	Éléments de Diagnostic
Cour Capou Ferrand	Attractivité, logement et dynamiques résidentielles ▪ Des logements individuels privés de mauvaise qualité ▪ Une copropriété dégradée (Hibiscus) avec d'importantes problématiques financières ▪ Un secteur entièrement détruit/reconstruit dans le cadre du NPNRU Services et équipements publics ▪ Des problématiques de gestion urbaine (déchets, assainissement, éclairage…) qui minent le quotidien des habitants, dans l'attente d'une intervention plus profonde sur le cadre de vie Vie sociale et citoyenne ▪ Une vie sociale au ralenti avec le dépeuplement progressif du quartier (RHI) ▪ Des habitants pas informés des projets urbains en cours sur le quartier

Équipements structurants sur le QPV Raizet / Cour Charneau

Relais Territorial Raizet
05 90 48 27 81
mij@ville-des-abymes.fr

Centre social Albon
06 90 56 04 92
patouchkakancel@gmail.com

- Association Parents-Enfants
05 90 21 00 49
associationenfantsparents@wanadoo.fr

- La puce à l'oreille
06 90 76 18 01

ENJEUX POUR LE QUARTIER (Cf. Contrat de ville et Études préalables DU NPNRU)

Ce quartier fait partie du cœur d'agglomération cible première du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain. Il s'agit d'accompagner les habitants et les acteurs locaux dans leur mobilisation à toutes les étapes de ce projet urbain.
Une attention particulière sera portée aux associations localisées sur le quartier. Accompagner la mise en œuvre des équipements d'animation de la vie sociale (Centre social et EVS) de manière complémentaire avec les interventions de proximité de la ville.

OBJECTIFS PRIORITAIRES PAR AXE THÉMATIQUE DU CONTRAT DE VILLE

Éducation & réussite éducative

Proposer des actions d'accompagnement aux jeunes confrontés à l'exclusion scolaire

Proposer et accompagner les jeunes vers une offre de formation et de loisirs en s'appuyant notamment sur le droit commun

Proposer aux parents des actions de soutien à la parentalité en lien avec la Cité éducative, le centre social notamment.

Sport & Culture

Améliorer l'accessibilité des équipements sportifs et culturels

Favoriser l'accès aux publics éloignés

Lutte contre la grande exclusion & La marginalisation

Consolider la prévention et la lutte contre la grande précarité

Favoriser des actions visant à rompre l'isolement des personnes âgées

Citoyenneté & participation citoyenne

Renforcer la citoyenneté par la pédagogie des valeurs de la république

Conforter la participation des habitants dans le projet de quartier

Santé & Accès aux soins

Conforter le travail d'information des publics sur l'offre accessible

Renforcer les actions de prévention et l'accompagnement aux démarches de santé

Proposer des actions autour des thématiques des addictions et de la santé mentale en lien avec le CLSM de Cap Excellence

-

Prévention de la délinquance

Favoriser les liens police/population à travers de manifestations inter associations

Mettre en place des actions de prévention des conduites délictuelles et addictives en direction des jeunes.

Développement économique

Développer l'économie des quartiers à travers la création d'activités et l'essor de l'économie sociale et solidaire

Soutenir le tissu économique déjà existant sur les quartiers

Emploi Insertion & Formation

Développer des actions de proximité s'inscrivant dans une démarche de parcours individualisés qui permettent la levée des freins et le développement de l'autonomie et l'employabilité, en amont des processus de recrutement et en complémentarité des dispositifs de droit commun

Développer des actions relatives à l'accompagnement à l'insertion professionnelle, notamment un accompagnement renforcé des jeunes

Permettre aux associations de mieux connaître les ressources disponibles en matière d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Désenclavement, transport & mobilité

Développer les mobilités douces pour les dessertes des quartiers

Développer la sensibilisation des habitants des quartiers aux modes de déplacements

Renforcer les formations relatives aux métiers liés à la mobilité

Cadre de vie et renouvellement urbain

Favoriser la création et la mise en place de projets participant à l'amélioration du cadre de vie

Favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants

Accroître le sentiment de sécurité publique et de tranquillité résidentielle

FICHE QUARTIER : MORTENOL

CONTEXTE & ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC POUR LE PROJET DE QUARTIER

Le QPV compte 1 505 habitants en 2016 (les statistiques sont réalisées sur la base de l'IRIS Mortenol).
La population du QPV compte parmi les plus vieillissantes du territoire et est en fort déclin (avec une perte de 29,4% des habitants entre 1999 et 2016, malgré une augmentation d'environ 300 habitants entre 2011 et 2016).
Mortenol se caractérise par des indicateurs socio-économiques parmi les plus défavorables de Cap Excellence : 47% de chômage (le taux le plus important de l'agglomération où le taux moyen est de 39,7%). Un taux de scolarisation faible à 47% . 51% de la population sans diplôme

Une part importante de familles monoparentales et une majorité de personnes isolées.

De très fortes attentes se font entendre de la part des habitants qui estiment être délaissés et abandonnés. « On est des oubliés » soulignent plusieurs habitants lors de l'entretien collectif. Le manque de transparence sur le projet ANRU pour Mortenol et l'absence de liens directs avec le bailleur SIG en particulier sont vecteurs de méfiance et de fortes tensions. Les habitants et associations du quartier disent ne pas avoir été consultés pour le NPNRU et la présence d'un cabinet mandaté par Cap Excellence dans le cadre du NPNRU a suscité des interrogations des habitants qui attendent des réponses sur leur avenir.

	Éléments de Diagnostic
	Attractivité, logement et dynamiques résidentielles : ▪ Une vétusté du bâti et des logements ▪ Un manque d'information sur l'avenir du quartier dans le cadre du NPNRU ▪ Un manque de lien avec les bailleurs sociaux et des charges qui augmentent sans que les réparations ne soient visibles pour les habitants Cadre de vie, services et équipements publics : ▪ Un sentiment d'abandon des habitants et une très forte méfiance de leur part face aux promesses déçus des élus et des pouvoirs publics ▪ Un manque d'entretien des espaces communs et extérieurs Besoins sociaux, vie sociale et citoyenne : ▪ Une pauvreté intergénérationnelle ▪ Un vieillissement de la population qui s'accompagne trop souvent d'un isolement et d'une mise en retrait ▪ Une jeunesse pas assez occupée et dont le décrochage est trop habituel ▪ Pas d'action d'accompagnement à la parentalité et à l'éducation ▪ Pas d'aller vers des services sociaux ▪ Pas de structures pour l'insertion professionnelle ▪ Un Conseil citoyen qui ne fonctionne pas et des associations répertoriées dans les registres en sommeil pour la plupart

Équipements structurants sur le QPV Mortenol

Centre Social

Centre Social Céméa / Coeur d'Agglomération
06 90 80 90 00
chantal.brelle@cemea-guadeloupe.org

Espace de Vie Sociale

- Viv Ansanm a Mowtenol
05 90 22 06 17
viv_ansanm_mowtenol@outlook.fr

ENJEUX POUR LE QUARTIER (Cf. Contrat de ville et Études NPNRU)

Accompagner les habitants dans des modes de fonctionnement confortant des pratiques inter-quartiers, malgré les grandes coupures urbaines.
Renforcer l'action portée vers les habitants dans les structures labellisées Centre Social et Espace de Vie Sociale. Prendre appui sur les structures du quartier pour améliorer les interventions en matière d'accompagnement des publics jeunes vers leur insertion sociale et professionnelle.

OBJECTIFS PRIORITAIRES PAR AXE THÉMATIQUE DU CONTRAT DE VILLE

Éducation & réussite éducative

Proposer des actions d'accompagnement aux jeunes confrontés à l'exclusion scolaire

Proposer et accompagner les jeunes vers une offre de formation et de loisirs en s'appuyant notamment sur le droit commun

Proposer aux parents des actions de soutien à la parentalité en lien avec le centre social et les EVS notamment.

Proposer des actions renforçant l'intégration des enfants porteur de handicap

Sport & Culture

Proposer une offre diversifiée d'activités culturelles et sportives aux habitants

Améliorer l'accessibilité des équipements sportifs et culturels pour les publics éloignés

Proposer des actions valorisant les créations culturelles émanant du quartier

Lutte contre la grande exclusion & La marginalisation

Conforter les approches en direction des publics en grande précarité en proposant des actions d'aller vers et d'accompagnement social en complémentarité avec les dispositifs de droit commun

Citoyenneté & participation citoyenne

Renforcer la citoyenneté par la pédagogie des valeurs de la république

Conforter la participation des habitants dans les projets de quartier

Favoriser l'accueil des jeunes volontaires au sein des structures de proximité

Santé & Accès aux soins

Conforter le travail d'information des publics sur l'offre accessible

Renforcer les actions de prévention et l'accompagnement aux démarches de santé en s'appuyant sur les équipements structurants : centre social / EVS

Proposer des actions de prévention des comportements à risque des jeunes (addictions)

Proposer des actions en matière de santé mentale en s'appuyant sur le CLSM

Prévention de la délinquance

Mettre en place des actions de sensibilisation en lien avec l'Atelier Santé Ville en termes de grossesses précoces et sexualité.

Développement économique

Développer l'économie des quartiers à travers la création d'activités et l'essor de l'économie sociale et solidaire

Soutenir le tissu économique déjà existant sur les quartiers

Emploi Insertion & Formation

Développer des actions de proximité s'inscrivant dans une démarche de parcours individualisés qui permettent la levée des freins et le développement de l'autonomie et l'employabilité, en amont des processus de recrutement et en complémentarité des dispositifs de droit commun

Désenclavement, transport & mobilité

Développer les mobilités douces pour les dessertes des quartiers

Développer la sensibilisation des habitants des quartiers aux modes de déplacements

Renforcer les formations relatives aux métiers liés à la mobilité

Cadre de vie et renouvellement urbain

Favoriser la création et la mise en place de projets participant à l'amélioration du cadre de vie (ex : sensibilisation au tri des déchets, gestion des encombrants…)

Favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants

Accroître le sentiment de sécurité publique et de tranquillité résidentielle

Les quartiers de veille active

Pour les QVA, les mêmes fiches-quartiers seront produites. Néanmoins, les opérateurs qui souhaitent présenter des projets pour ces quartiers doivent impérativement rencontrer le chef de projet communal concerné.
Une attention particulière pour les quartiers – QVA- de Boisripeaux aux Abymes, et de Moudong à Baie-Mahault.

Repris dans le Contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence, les Quartiers de Veille Active sont les suivants:

- Baie-Mahault : Centre Bourg, Fond Richer, Moudong, Bragelogne, Calvaire
- Pointe-à-Pitre : Centre ville
- Aux Abymes : Centre-bourg, Boisripeaux, Nerée - Bazin & Bourg, Dugazon - Petit-Perou, Caduc

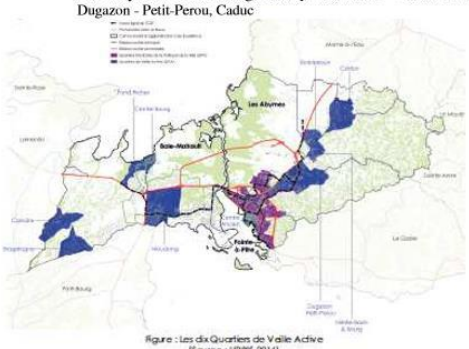

Figure : Les dix Quartiers de Veille Active
(Source : URBIS 2016)

QVA ABYMES

ENJEUX ET PRIORITES POUR LES QVA

La ville des Abymes poursuivra et renforcera sa politique de développement social des différentes localités situées en quartier de veille active dans les domaines suivants :

- Accompagnement des associations
- Construire un projet de territoire
- Construire une programmation annuelle en intégrant les micros territoires
- Animer et mettre en œuvre des actions d'animation avec les associations porteuses de projet
- Favoriser les échanges et les médiations
- Renforcer l'accueil des administrés sur ces territoires
- Rapprocher les services administratifs des habitants
- L'animation de la vie sociale

Les thématiques phares :

- L'accueil à la citoyenneté et au service public et à l'information
- L'accès à la culture et aux sports
- L'accompagnement éducatif (scolarité- parentalité…)

La ville a signé avec la Caisse d'Allocation une convention territoriale globale (CTG).
Cette convention s'intègre dans un projet de territoire global qui concerne aussi bien les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) que les quartiers de veille active (QVA), a fait l'objet d'une consultation de la population et des acteurs sociaux des quartiers prioritaires de la politique de la ville.
Des moyens et outils pour le développement de la vie sociale seront mis en œuvre :

- Les centres sociaux : une répartition par zone d'influence sera établie pour mettre en œuvre l'animation de la vie sociale dans ces quartiers de veille active
- Le centre social de Petit-Pérou
- Le centre social de la MJC du Bourg
- Le centre social de Chazeau

- Les espaces de vie sociale

Dans les zones non couvertes par les centres sociaux, la ville développera avec la Caisse d'Allocation familiale, un partenariat pour faciliter l'émergence des espaces de vie sociale dans les zones non couverte par les centres sociaux. Elle accentuera l'aide aux porteurs de projet associatifs qui ont reçu une habilitation en tant qu'espace de vie sociale par la Caisse d'Allocation familiale.

Pour l'année 2022, des projets, des actions et des initiatives populaires seront soutenus.
L'accent sera mis sur les projets qui associent les habitants du quartier, les actions nouvelles et les initiatives populaires.

Équipements sociaux structurants sur les quartiers de veille active Abymes

- Relais territorial René Elie de Chazeau
05 90 20 42 52
mgu@ville-des-abymes.fr

- Relais territorial Petit-Pérou
05 90 93 60 60
kan@ville-des-abymes.fr

- Centre Social René Elie de Chazeau
05 90 20 42 52
mgu@ville-des-abymes.fr

- Centre Social Petit-Pérou
05 90 93 60 60
kan@ville-des-abymes.fr

- Maison des Jeunes et de la Culture
05 90 20 31 54
mjcabymes@wanadoo.fr

- Asahel
06 90 93 93 58
Association Asahel
contact@asahelasso.org

- Lakou Bosco
05 90 46 78 81
art.lakoubosco@gmail.com

- Mades
05 90 20 35 82
mades2@wanadoo.fr

QVA BAIE-MAHAULT

ENJEUX ET PRIORITES POUR LES QVA

S'agissant de la programmation du Contrat de ville 2022, il s'agira d'accompagner les porteurs de projets, et d'avoir une lecture sur les problématiques de chaque quartier et les réponses à apporter en tenant compte de la crise sanitaire.
L'objectif recherché étant de faire émerger des nouveaux projets sur le territoire de BAIE-MAHAULT en partenariat avec les partenaires associatifs.

THEMATIQUE	ENJEUX
REUSSITE EDUCATIVE ET COHESION SOCIALE	Lutte contre l'oisiveté des jeunes
	Démocratiser les actions éducatives sportives, culturelles, faciliter l'accès aux habitants
	Accompagnement à la scolarité
	Développer l'éducation à la citoyenneté
	Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap

THEMATIQUE	ENJEUX
EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Développer l'économie des quartiers à travers la création d'activités et l'essor de l'économie sociale et solidaire
	Renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emploi
	Soutenir le tissu économique déjà existant sur les quartiers
	Favoriser la rencontre entre porteurs d'offres d'emploi et demandeurs
	Accompagner vers l'emploi les personnes en situation de handicap

THEMATIQUE	ENJEUX
CADRE DE VIE	Favoriser la création et la mise en place des projets participants à l'amélioration du cadre de vie
	Favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants
	Organiser la gestion des espaces urbains publics et résidentiels
	Sensibiliser les habitants des quartiers aux modes de déplacements
	Sensibiliser la population aux questions environnementales

Équipements sociaux structurants sur les quartiers de veille active Baie-Mahault

- Maison de quartier de la Retraite
0590 94 38 26
mdq.laretraite@baiemahault.fr

- Maison de quartier du bourg
0590 41 59 80
mdq.lebourg@baiemahault.fr

- Centre Social Moudong
0590 99 23 36
Mdq.moudong@baiemahault.fr

- Maison de quartier de Calvaire
0590 95 10 13
mdq.calvaire@baiemahault.fr

- Maison de quartier de Fond Richer
0590 80 94 81
mdq.fondricher@baiemahault.fr

QVA POINTE A PITRE

ENJEUX ET PRIORITES POUR LE QVA

S'agissant de la programmation du Contrat de ville 2022, il s'agira d'accompagner les porteurs de projets sur les thématiques suivantes :

THEMATIQUE	ENJEUX
CADRE DE VIE	Améliorer le cadre de vie et l'environnement

THEMATIQUE	ENJEUX
CITOYENNETE	Développer l'éducation à la citoyenneté

THEMATIQUE	ENJEUX
PREVENTION DE LA DELINQUANCE	Développer auprès d'un public scolaire des actions de lutte contre le harcèlement, de renforcement de l'estime de soi et du sens de la responsabilité

THEMATIQUE	ENJEUX
SANTE & ACCES AUX SOINX	Développer des actions de prévention des conduites addictives

Équipement social structurant sur le quartier de veille active Pointe à Pitre

- Centre Social LAPWENT
06 90 49 86 03
directeur.cslapwent@asso-accors.org

Mes contacts clés

LES RÉFÉRENTS AGGLOMÉRATION & VILLES

RÉFÉRENTS POLITIQUE DE LA VILLE

Mr. RENE Michel
Directeur politique de la ville
0590 21 79 31 - 0690 38 38 02
michel.rene@capexcellence.net

Mme GENEVIEVE Béatrice
Cheffe de service Politique de la ville et projets de quartier
0590 82 29 23
beatrice.genevieve@capexcellence.net

Mme ACCAJOU Nadine
Cheffe de projet territorial
0590 82 29 23
nadine.accajou@capexcellence.net

Mme NAZAIRE Rwanda
Cheffe de projet territorial
0590 82 29 23
rwanda.nazaire@capexcellence.net

RÉFÉRENTS THÉMATIQUES

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE & TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Mme TOI Ghislaine
Cheffe de service Politique locale Prévention de la délinquance
0590 47 72 54 – 0690 61 56 91
ghislaine.toi@capexcellence.net

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mr. ZORA Patrick
Chef de service Politique locale de l'insertion & de l'emploi
0590 47 72 55 – 0690 26 45 05
patrick.zora@capexcellence.net

SANTE & ACCES AUX SOINS

Mme Nadia LONGFORT
Cheffe de service Politique locale de santé
0590 47 72 58
nadia.longfort@capexcellence.net

RÉFÉRENTS TERRITORIAUX

PROXIMITÉ ABYMES

BAUDRIER Jean-Eudes
Directeur coordination de l'action citoyenne
0590 48 27 23 – 0690 67 22 39
j.baudrier@orange.fr

PROXIMITÉ BAIE-MAHAULT

DACALOR Valérie
Directrice Proximité et cohésion sociale
0590 32 30 54 – 0690 33 56 18
valerie.dacalor@baiemahault.fr

PROXIMITÉ POINTE-A-PITRE

DAVILA Nadia
Directrice du service Vie associative & Politique de la ville
0590 48 17 61 – 0690 33 56 82
nadia.davila@ville-pointeapitre.fr

LES RÉFÉRENTS PARTENAIRES

ÉTAT

Mme BAPTISTIDE-SINIVASSIN Axelle
Déléguée du préfet
axelle.baptistide-sinivassin@guadeloupe.gouv.fr
0 5 90 82 68 57

Mme DIB Laurence
Chargée de Mission-Service politique de la ville - DEETS
laurence.dib@deets.gouv.fr

0 5 90 81 00 87

Mme FARENC Karine
Gestionnaire des opérations Politique de la Ville – DEETS
karine.farenc@deets.gouv.fr
0 5 90 81 11 01

DÉPARTEMENT

Mme LUBINO Pascale
Sous-directrice du DSQ et de la lutte contre l'exclusion
pascale.lubino@cg971.fr
0 5 90 93 23 81

Mme ARCHIMEDE Betty
Cheffe de service DSQ
betty.archimede@cg971.fr
0 5 90 93 78 06

RÉGION

Mme CLAIRY Edouina
Cheffe du service du développement des territoires et de la politique de la ville
e.clairy@cr-guadeloupe.fr
0 5 90 80 43 93

CAF

Mme ROCH Sandra
Responsable du secteur Animation des territoires
sandra.roch@caf.fr
0 5 90 90 53 81

Mme CORVIS Kelly
Conseiller Technique Action Sociale secteur Cap Excellence
kelly.corvis@caf.fr
0 5 90 90 56 49